



FAIR PLAY FUTSAL

Lors de chaque rencontre de Futsal, les capitaines d'équipe s'engagent à faire appliquer au sein de leur équipe les valeurs de Fair Play pendant le jeu (avec ses partenaires, ses adversaires, les arbitres, les accompagnateurs), et celles portées par l'UGSEL lors de la journée dans son ensemble (déplacement, temps d'attente).

Ils s'engagent à respecter les arbitres qu'ils soient enseignants, jeunes officiels ou arbitres de ligue.

Si une équipe manque à ses obligations, le responsable de la journée rassemble les différents professeurs présents et ils décident ensemble à la majorité de l'exclusion ou du maintien de l'équipe ou du joueur fautif.

Un rapport sera transmis au Directeur Départemental qui en concertation avec le Président de l'UGSEL Bouches du Rhône pourra prononcer l'interdiction de pratique de toute activité compétitive ou de participation aux manifestations de l'année pour les élèves ou l'équipe mis en cause.

Ce règlement est en application à partir du 22/11/2012.

